



RAPPORT ANNUEL
2009
CONSEIL DE QUARTIER
DE LAIRET

Mon quartier

j'y vis... j'y vois !



CONSEIL DE QUARTIER

TABLE DES MATIÈRES**MOT DU PRÉSIDENT**

1. COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	4
2. RAPPORT D'ACTIVITÉS DE L'ANNÉE 2009	5
2.1 Dossiers soumis par le conseil d'arrondissement.....	5
2.2 Plan d'action 2009-2010	5
2.2.1 Suivi au Plan directeur de quartier : actions prioritaires	
2.2.2 Marché de fleurs « Fleurir Lairét 2009 »	
2.2.3 Programme d'embellissement floral des vasques à fleurs	
2.2.4 Certificats de reconnaissance 2009	
2.2.5 Maintien d'un point de service dans Limoilou, suite à la création du nouvel arrondissement La Cité-Limoilou	
2.3 Autres dossiers	9
2.3.1 Comité Vigilance Incinérateur (CVI)	
2.3.2 Conseil de bassin de la rivière Saint-Charles (CBRSC)	
3. BILAN ET ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2009.....	11
4. ACTIVITÉS DU CONSEIL DE QUARTIER.....	11
INSCRIPTION AU FICHER DES ABONNÉS ET ABONNÉES.....	13

Annexe 1 Sommaire des interventions du conseil de quartier

Annexe 2 Bilan et états financiers au 31 décembre 2009

Le mot du président

Pour une sixième année consécutive, il me fait plaisir de vous présenter, en ma qualité de président du conseil et au nom des membres du conseil d'administration, le rapport annuel 2009 des activités du conseil de quartier de Lairet.

Impliqué depuis 2002 au sein du conseil de quartier, il y a une chose que je retiens de toutes ces années d'engagement citoyen : la parole citoyenne a toujours et aura de plus en plus sa place sur la scène municipale. S'il est vrai que le citoyen se sent parfois impuissant face à la « machine municipale », une chose demeure : pour les citoyens, les conseils de quartier s'avèrent un formidable moyen de transmettre à l'administration municipale et aux élus ses problèmes et ses récriminations ou simplement de communiquer ses attentes. Tout comme ils sont un moyen efficace de consulter les citoyens sur leur niveau d'appréciation des projets qui leurs sont soumis en consultation.

Accessibles et démocratiques, les conseils de quartier sont de plus en plus populaires. Ils deviennent de plus en plus indispensables pour le citoyen qui semble les apprécier. Comment expliquer autrement la création, ces dernières années, d'autant de nouveaux conseils de quartier dans des secteurs de la ville où, semble-t-il, la demande n'existait pas. Cet outil de démocratie participative et d'implication citoyenne est nécessaire. Longue vie aux conseils de quartier !

L'année 2009, contrairement à l'année précédente, a permis au conseil de quartier de Lairet de réaliser la presque totalité de son Plan d'action 2009, à l'exception d'une seule.

Malgré les nombreuses demandes adressées, ces dernières années, aux autorités de l'arrondissement afin d'obtenir une présentation sur l'état d'avancement du Plan directeur de quartier, je déplore que le conseil n'ait pas encore reçu cette information. Pourtant, au cours des trois premières années suivant l'élaboration du Plan directeur, soit jusqu'en 2005, les autorités de l'arrondissement nous avaient transmis cette information régulièrement. Depuis plus rien.

En 2008, le travail sur l'harmonisation de la réglementation en matière d'urbanisme avait été évoqué pour justifier ce délai. Cette année, ce fut l'approche des élections municipales et, par la suite, le fait que les nouveaux élus n'avaient pas encore été informés du dossier qui fut invoqué pour ne pas venir nous présenter le rapport attendu.

Cela dit, je ne crois pas que le conseil de quartier fasse preuve d'intransigeance dans ce dossier, bien au contraire. Notre demande nous semble d'autant plus normale qu'en matière de gouvernance, il est du devoir et de l'obligation des administrateurs d'obtenir l'information leur permettant de bien assumer leurs rôles. Connaître l'état d'avancement du Plan directeur nous apparaît ainsi une demande des plus normales et des plus justifiées. Comme nous le rappelons de nouveau dans ce rapport, nous espérons recevoir ladite information dans les prochains mois.

Cela dit, les personnes qui s'engagent à siéger comme membres d'un conseil d'administration sont tous des bénévoles qui travaillent, qui étudient ou qui sont à la retraite. Des hommes et des femmes qui donnent de leur temps, qui apportent leurs compétences et leur bonne volonté afin d'améliorer encore davantage

l'environnement de leur quartier et la qualité de vie de leurs concitoyens.

C'est pourquoi je tiens à remercier mes collègues du C.A. pour leur exceptionnelle contribution et pour leur implication indéfectible. Nous savons que ce que nous faisons fait œuvre utile, et ce, même si, parfois, nous aimerions que cela se fasse plus rapidement. Mais nous savons aussi qu'il nous faut souvent faire preuve d'une très grande patience. Et nous en sommes capables. Patients, déterminés et attentifs.

Au plaisir,



Pierre Trahan, président du conseil d'administration
Conseil de quartier de Lairet

1. COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Membres avec droit de vote

M. Pierre Trahan	président (district du Colisée) (depuis le 1 ^{er} novembre 2009, district de Sylvain-Lelièvre)
M. Jacques Latulippe	trésorier (district de Lairet) (depuis le 1 ^{er} novembre 2009, district de Maizerets-Lairét)
M ^{me} Éléonore Pellé	secrétaire (district de Lairét) (depuis le 1 ^{er} novembre 2009, district de Maizerets-Lairét)
M. Steve St-Cyr	administrateur (district de Lairét) (depuis le 1 ^{er} novembre 2009, district de Maizerets-Lairét)
M ^{me} Danielle Daigle	administratrice (district du Colisée) (depuis le 1 ^{er} novembre 2009, district de Sylvain-Lelièvre)
M ^{me} Bärbel Reinke	administratrice (district du Colisée) (depuis le 1 ^{er} novembre 2009, district de Sylvain-Lelièvre)

Membre ayant siégé en 2009

M. Zied Sarahoui a siégé au conseil en cours d'année. Nous profitons de l'occasion pour le remercier sincèrement de son implication et de sa contribution.

Membres sans droit de vote

La réglementation constitutive des conseils de quartier prévoit que les conseillers municipaux des districts couverts par le territoire du quartier siègent au conseil d'administration du conseil à titre de membres sans droit de vote.

M ^{me} Ginette Picard-Lavoie	Conseillère municipale du district de Lairét (en novembre 2009, district de Maizerets-Lairét)
M ^{me} Anne Létrouneau	Conseillère municipale du district du Colisée (jusqu'au 1 ^{er} novembre 2009)
M ^{me} Suzanne Verreault	Conseillère municipale du district de Sylvain-Lelièvre (à partir du 1 ^{er} novembre 2009)

Les membres du conseil les remercient chaleureusement pour leur présence assidue aux rencontres du conseil de quartier.

Membres du conseil de quartier

Les membres du C.A. remercient toutes les personnes qui, à titre de citoyens du quartier de Lairet, sont membres *de facto* du conseil de quartier et qui ont assisté à l'une ou l'autre de nos rencontres durant l'année. Par leur présence, leur participation, leurs commentaires et l'intérêt manifesté, ils auront contribué à rehausser la qualité de notre travail. Nous les en remercions.

2. RAPPORT D'ACTIVITÉS DE L'ANNÉE 2009

Au cours des 12 derniers mois, le conseil de quartier de Lairet a tenu 10 réunions et a abordé 12 dossiers qui touchaient les sujets suivants : l'environnement (4), l'aménagement du quartier (3), aménagement municipal (1), la gestion interne (1), le zonage (1), la circulation et le stationnement (1) ainsi que le développement économique et emploi (1).

Vous trouverez à l'Annexe 1 le sommaire des interventions du conseil de quartier.

2.1 DOSSIERS SOUMIS PAR LE CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DE LIMOILOU

Au cours de la dernière année, le conseil de quartier a traité deux (2) dossiers soumis par l'instance municipale qui ont fait l'objet soit d'une demande d'opinion (Assujettir des nouvelles zones et nouveaux types de travaux à l'approbation de plans relatifs à l'implantation et l'intégration architecturale — PIIA) ou de consultation publique (Révision des règles de stationnement dans le secteur du Centre de formation professionnelle de Limoilou et de St-Paul-Apôtre).

2.2 PLAN D'ACTION 2009-2010

Le plan d'action 2009 du conseil de quartier de Lairet comportait cinq éléments. Ce sont :

- 2.2.1 Suivi au Plan directeur de quartier : actions prioritaires
- 2.2.2 Marché de fleurs « Fleurir Lairet 2009 »
- 2.2.3 Programme d'embellissement floral des vasques à fleurs
- 2.2.4 Certificats de reconnaissance 2009
- 2.2.5 Maintien d'un point de service dans Limoilou, suite à la création du nouvel arrondissement La Cité-Limoilou

2.2.1 Suivi au Plan directeur de quartier : actions prioritaires

Depuis plusieurs années, le conseil de quartier de Lairet réclame des autorités de l'arrondissement la présentation formelle de l'état d'avancement du Plan directeur de quartier. Alors qu'une telle présentation (une ou deux présentations par année) se faisait sur une base régulière de 2003 à 2005. Mais depuis, plus rien. Silence radio. *Niet !*

Ce n'est surtout pas par manque d'intérêt de la part du conseil, bien au contraire. Dans les circonstances, le conseil de quartier ne peut que réitérer sa demande d'obtenir, *avant la pause de l'été 2010*, une présentation complète

sur l'état d'avancement du Plan directeur de quartier de Lairet. Nous nous croisons les doigts et nous sommes néanmoins impatients d'en connaître la teneur. *Est-ce un dossier qui pourrait faire l'objet d'une demande dans le cadre de la Loi d'accès à l'information ?* Nous posons simplement la question.

Nonobstant ce dossier, le conseil de quartier a porté une attention particulière aux questions de **vitesse**, de **sécurité routière et piétonne**, du **stationnement** sur rues, ainsi qu'à la question du **déneigement**.

La vitesse et la sécurité routière et piétonne

Pour faire écho aux récriminations et plaintes des citoyens concernant la vitesse et la sécurité routière et piétonne, le conseil de quartier a signalé aux autorités qu'il serait urgent d'intervenir sur le terrain. En ce qui concerne la sécurité piétonne, le conseil de quartier se réjouit de l'installation de feux de circulation à deux intersections problématiques (déjà signalées aux autorités il y a quelques années) et qui finalement connaissent un dénouement heureux.

Nous faisons d'abord référence aux feux installés à l'**intersection 1^{re} Avenue et rue des Ormes** (face à la Bibliothèque St-Albert) qui, en plus de faciliter la traverse des piétons dans ce secteur, contribuent aussi à réduire la vitesse de ceux, beaucoup trop nombreux encore, qui s'élancent à grande vitesse de la 24^e Rue vers le nord ou de la rue des Chênes vers le sud.

L'autre intersection se situe au croisement de l'**avenue du Colisée, de la rue Boisclerc et du boulevard Hamel**. Une intersection dont la configuration rend toute manœuvre hasardeuse; la visibilité est si problématique qu'il est quasiment impossible de traverser de manière sécuritaire, et ce, que vous soyez un piéton ou un cycliste. Cette intersection est dangereuse même pour les automobilistes. L'ajout de feux de circulation améliore la fluidité de la circulation, tout en précisant clairement, quelle voie a la priorité de passage. Et ce, sans nuire à la circulation venant du nord, sur du Colisée, lors de l'heure de pointe matinale, ou venant de l'ouest sur le boulevard Hamel, lors de l'heure de pointe en soirée. Rappelons que lors des travaux d'excavation du bassin de rétention sur le terrain arrière du Patro Roc-Amadour, la Ville avait installé des feux temporaires à cet endroit. Nous avons signalé que cela était une bonne idée à conserver. Quelques années plus tard, nous nous réjouissons de la tournure des événements. Le conseil de quartier de Lairet tenait à souligner ces deux chantiers qui ont amélioré grandement la sécurité routière et piétonne à ces intersections.

Le stationnement

Le conseil de quartier s'est penché sur deux dossiers touchant le stationnement : l'un sur la rue Curé-Couture face à l'école Ste-Odile et l'autre sur la 8^e Avenue, dans le secteur de l'ancienne église St-Paul-Apôtre.

Le premier concernait l'intention de la Ville d'abolir le stationnement en parallèle sur le côté est de la rue afin, semble-t-il, d'améliorer la sécurité. Or, le conseil de quartier s'est prononcé contre cette idée et pour le *statu quo* afin de ne pas réduire l'offre de stationnement, alors que des habitations viennent justement d'être érigées sur le terrain jadis occupé par l'église.

La transformation du stationnement aurait pour conséquence de réduire passablement le nombre de places de stationnement, alors que la demande augmente. Il ne faudrait pas créer sur cette artère les conditions que nous retrouvons sur la 8^e Avenue.

Le problème de stationnement sur la 8^e Avenue, entre la 22^e et la 18^e Rue, coïncide avec la transformation de l'église St-Paul-Apôtre en logements et la construction d'une habitation à loyers multiples juste à côté. Le résultat : plusieurs nouveaux résidents qui y demeurent occasionnant ainsi un manque d'une dizaine de cases de stationnement pour accommoder les résidents et les visiteurs qui doivent stationner sur la 8^e Avenue et dans les rues adjacentes.

L'étroitesse de cette artère, la présence d'une piste cyclable et la circulation générée par la présence de trois établissements scolaires sur cette même avenue entraînent une cohabitation difficile, voire impossible.

Le conseil de quartier a même été mandaté par les autorités municipales pour obtenir une demande d'opinion portant sur la révision des règles de stationnement dans le secteur du Centre de formation professionnelle de Limoilou et de l'école Saint-Paul-Apôtre. Lors de cette consultation, portant précisément sur un projet d'établissement d'une vignette de stationnement dans le secteur, tenue le 22 juin 2009, près d'une trentaine de citoyens du secteur sont venus s'exprimer et rejeter massivement la proposition de la Direction de la circulation et des transports de la Ville d'implanter un système de vignettes. La majorité demande le maintien du statu quo.

Cependant, le conseil de quartier espère que les travaux d'élargissement de la piste cyclable de la 8^e Avenue se réaliseront comme prévu, au cours de l'été 2010.

Le déneigement

Depuis 2006, la Ville a procédé à de nombreuses modifications de sa politique de déneigement. C'est ainsi que nous avons appris à l'automne 2009, presque par hasard (une lettre blanche sans destinataire, simplement pliée et distribuée par la poste), d'un projet-pilote sur le déneigement touchant uniquement le secteur de la paroisse Ste-Odile. Selon ce projet-pilote, le déneigement se ferait maintenant de jour et non plus en soirée et de nuit comme auparavant. Parmi les raisons évoquées, signalons certaines dispositions du travail qui empêchent les camionneurs de travailler plus qu'un nombre déterminé d'heures consécutives, la nécessité de palier aux capacités des dépôts à neige et une question budgétaire. Ce projet-pilote est notamment possible dans ce secteur compte tenu de la largeur des artères et de la présence de nombreux espaces de stationnement hors rue.

Des citoyens sont venus se plaindre et dénoncer cette initiative dont les motivations semblent floues ainsi que la méthode que la Ville entend prendre pour procéder (la pose de petits fanions sur les andains qui seront ramassés). Le conseil de quartier entend porter une attention particulière à ce dossier, d'autant plus que la manière de déneiger auparavant semblait parfaitement convenir à tous les citoyens. À suivre...

2.2.2 Marché de fleurs « Fleurir Lairet 2009 »

Le conseil d'administration du conseil de quartier Lairet a repris pour une neuvième année, la présentation du marché de fleurs d'un jour qui permet à la population du quartier et des environs d'acquérir des fleurs, des fines herbes et des plantes potagères. L'évènement fut présenté le **samedi 6 juin 2009**. Toujours installés sur l'emprise gazonnée du Patro Roc-Amadour sur la 1^{re} Avenue, les producteurs horticoles invités à l'activité ont pu vendre des caissettes de fleurs, des fines herbes et des légumes à près de 650 citoyennes et citoyens.

Le conseil de quartier de Lairet tient à remercier chaleureusement de leur collaboration et de leur participation le Patro Roc-Amadour, qui nous reçoit depuis le début de cette populaire activité, ainsi que la Coopérative des horticulteurs du Marché du Vieux-Port qui, par l'entremise de trois de ses membres, propose des produits floraux et potagers aux gens du quartier. Sans la collaboration de tous, cette journée ne connaîtrait pas autant de succès.

La prochaine édition de Fleurir Lairet se tiendra en juin 2010.

2.2.3 Programme d'embellissement floral des vasques à fleurs

Cette activité d'embellissement floral est à frais partagés : la Ville fournit le matériel (fleurs, terreau, vasques, l'installation sur les sites, l'entreposage durant la période hivernale), alors que ce sont les gens d'affaires qui doivent assumer les frais d'entretien (arrosage, engrais...) durant la période estivale.

Interrompu en 2007 et 2008 en raison respectivement des importants travaux de réaménagement de la 1^{re} Avenue et par la non-accessibilité des vasques en raison de la tenue du 400^e anniversaire de la ville de Québec, le conseil de quartier de Lairet a décidé de relancer cette activité en 2009.

Un contrat a pu être octroyé à un entrepreneur horticole pour assurer l'entretien des vasques à fleurs. Pour un coût abordable, l'entrepreneur a assuré l'entretien de 45 vasques tout au long de l'été 2009 dans les secteurs de Lairet et du Vieux-Limoilou.

Dans le cadre de cette activité menée en collaboration avec les gens d'affaires, les institutions du quartier et la Ville de Québec, le conseil de quartier de Lairet supervise l'installation de vasques à fleurs dans les limites du quartier de Lairet et quelques-unes supplémentaires dans le quartier du Vieux-Limoilou.

2.2.4 Certificats de reconnaissance 2009

Pour marquer les 10 ans de notre conseil de quartier, il avait été décidé en 2007 d'instituer la remise de certificats de reconnaissance à des citoyens et à des commerçants du quartier.

L'idée étant qu'un quartier est souvent ce que les gens qui y habitent en font ou ont le goût d'en faire pour maintenir la qualité de vie ou améliorer l'environnement. Nous sommes convaincus qu'il est important de souligner l'effort considérable de plusieurs de nos concitoyens à cette amélioration de la

qualité de vie de notre quartier et de la fierté d'y vivre.

Ce faisant, le conseil a décidé de créer trois catégories de certificat de reconnaissance. Le premier, **Environnement et Architecture**, souligne les efforts consentis pour entretenir ou rénover leur demeure ou leurs commerces.

Le second, **Aménagement et Horticulture**, visera à souligner les aménagements paysagers et horticoles dignes de mention qui embellissent le quartier.

Le troisième, **Multi logements et Affichage**, souligne la qualité des immeubles à logement multiples de petites ou de grandes envergures, ainsi que la qualité de l'affichage commercial du quartier.

Les premiers certificats, **Environnement et Architecture**, ont été décernés lors d'un cocktail dînatoire tenu juste avant l'assemblée générale annuelle de mars 2008. Le conseil a poursuivi l'expérience en 2009 avec la remise des certificats **Multi logements et Affichage**. Alors qu'en 2008 une soixantaine de certificats ont été remis, une trentaine de certificats ont été remis lors de l'assemblée générale en mars 2009. Le conseil a décidé d'inverser l'ordre de présentation des certificats en raison d'un concours similaire (aménagement horticole) tenu par la Ville en 2008 et 2009 afin de ne pas créer de confusion. Ce sera probablement partie remise en 2011.

2.2.5 Maintien d'un point de service dans Limoilou, suite à la création du nouvel arrondissement La Cité-Limoilou

La diminution du nombre d'arrondissements de 8 à 6 a entraîné la fusion des arrondissements de Limoilou et de La Cité. Dans ce contexte, le conseil de quartier de Lairet, tout comme ceux des autres conseils de quartier de l'arrondissement de Limoilou, a insisté auprès des autorités, par voie de résolution, afin que cette réorganisation administrative ne pénalise nullement les citoyens de Limoilou, étant donné qu'il était acquis que le bureau d'arrondissement principal serait situé sur la rue St-Joseph, soit le bureau actuel de l'arrondissement La Cité.

Après des mois d'incertitude, le conseil de quartier se réjouit que les autorités municipales aient répondu favorablement à cette demande et **maintenu un point de services dans l'ancien bureau d'arrondissement de la 1^{re} Avenue**. Les citoyens de Limoilou peuvent notamment y payer leurs taxes, obtenir des permis, de la documentation et de l'information. Après avoir envisagé d'autres appellations, le nouvel arrondissement se nomme tout simplement Arrondissement de La Cité-Limoilou. Ce qui a l'avantage de maintenir les deux noms présents, sans pénaliser personne.

2.3 AUTRES DOSSIERS

Outre les dossiers soumis par le comité exécutif de la Ville et ceux du plan d'action, les membres du conseil d'administration ont participé à des rencontres et des échanges avec les autres conseils de quartier et ont siégé sur plusieurs comités d'intérêt.

Parmi les autres dossiers auxquels le conseil s'est également attardé en 2009 et qu'il désire porter à l'attention de la population, signalons l'implication de quelques-uns de ces membres auprès des organismes suivants :

2.3.1 Comité de vigilance de l'incinérateur de Québec

Le comité est composé de représentants des conseils de quartier de Limoilou (Vieux-Limoilou, Lairet et Maizerets), d'un représentant du milieu socio-économique (Cégep de Limoilou), de deux élus de l'arrondissement de Limoilou (M^{me} Anne Beaulieu et M. Alain Loubier jusqu'au mois de novembre 2009), d'un membre du comité exécutif de la Ville de Québec (M. Raymond Dion), des AmiEs de la Terre et du Conseil régional de l'environnement (CRE).

Les membres, sans droit de vote, proviennent des services de la Ville de Québec (Services des travaux publics, Service de l'environnement, Arrondissement de Limoilou), de la Direction de la santé publique et de la Communauté métropolitaine de Québec. En 2009, M. Steve St-Cyr a représenté le conseil de quartier au sein de ce comité. Le comité s'est réuni à six reprises en 2009. Les dossiers traités, entre autres, par le comité ont été les dépassements des normes pour le HCl et le CO, ainsi que l'émission de dioxines-furannes au départ et à l'arrêt des fours de l'incinérateur. L'année 2010 sera probablement une année fort occupée pour le comité en raison de la future mise en place d'un centre de compostage sur le territoire de la ville de Québec.

2.3.2 Conseil de bassin de la rivière Saint-Charles (CBRSC)

Un membre du conseil de quartier de Lairet, en l'occurrence Pierre Trahan, siège sur le conseil d'administration du Conseil de bassin de la rivière Saint-Charles (CBRSC) depuis 2005, occupant l'un des trois postes réservés à titre de représentants des citoyens. Il siège également sur le comité exécutif de cet organisme à titre de vice-président aux communications depuis 2007.

En 2009, le CBRSC a tenu 4 rencontres de son conseil d'administration et 5 rencontres du comité exécutif. Le CBRSC a déposé au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) son Plan directeur de l'eau comprenant une série d'actions et de partenariats permettant de le réaliser. Ce plan est le résultat d'une vaste consultation des différents intervenants concernés du territoire du bassin versant, d'une concertation entre les différents partenaires et d'engagements des principaux acteurs directement concernés.

Le dossier qui a nécessité beaucoup de travail et d'énergie est celui de la création de l'organisme de bassins versants du territoire décidé par le MDDEP suite au redécoupage du Québec méridional afin de couvrir l'ensemble du territoire. Dans cet exercice, le CBRSC a été identifié comme étant la ressource devant coordonner l'intégration des bassins versants de la rivière Beauport, Cap-Rouge, du Ruisseau du Moulin et du Lac-Saint-Augustin à celui du bassin versant de la Saint-Charles. Cette opération ne se fit pas sans heurts, car en plus d'être imposée unilatéralement par le MDDEP, elle était loin de représenter le choix des organismes existants du territoire.

Après une période de discussions et d'échanges au printemps et à l'été où il devint évident qu'il serait impossible de s'entendre sur les termes d'une fusion équitable pour chacune des parties, le CBRSC a décidé d'aller de l'avant avec son projet d'intégration des organismes intervenant sur le territoire et de les inviter à déléguer des représentants au sein du conseil d'administration du nouvel organisme, lors de l'Assemblée générale annuelle. La nouvelle entité fut simplement nommée « Organisme des bassins versants de la Capitale (OBV de la Capitale) » afin d'évoquer la présence des conseils de bassins versants du territoire et le fait qu'ils sont tous situés sur le territoire de la Capitale-Nationale.

Lors de l'Assemblée générale annuelle (et de création du nouvel organisme), le 28 octobre dernier, des représentants des autres conseils de bassins versants existants présentèrent des candidats qui furent élus. Lors de la rencontre du C.A du 24 novembre, un nouvel exécutif fut élu. Parmi ces officiers, un représentant de ces conseils de bassin a été nommé, alors que la présidence est désormais assumée par le représentant du conseil de quartier de Lairet, Pierre Trahan.

Le CBRSC attend pour le début 2010, l'acceptation de son Plan directeur de l'eau par le MDDEP. Cela marquera la fin d'une étape de planification élargie et le début d'une vaste campagne d'interventions et travaux sur l'ensemble du territoire du bassin versant de la rivière Saint-Charles, et ce, en collaboration avec les partenaires dûment identifiés et engagés envers ces actions.

3. BILAN ET ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2009

Vous trouverez à l'Annexe 3 du présent rapport annuel, l'état des résultats pour la période allant de janvier à décembre 2009, de même que le bilan au 31 décembre 2009.

4. ACTIVITÉS DU CONSEIL DE QUARTIER

Nous vous rappelons que toutes les activités du conseil de quartier sont publiques. Lors de chaque réunion, une période de questions et commentaires est réservée aux citoyens et citoyennes du quartier. Les membres du conseil de quartier sont à l'écoute de vos préoccupations et de vos suggestions.

En 2009, les réunions du conseil d'administration du conseil de quartier ont eu lieu principalement au centre communautaire Marchand. Sauf avis contraire, les réunions du conseil d'administration du conseil de quartier commencent habituellement à 19 h.

Les dates des réunions et les principaux sujets traités sont publiés dans le bulletin municipal, qui est distribué par la poste directement aux citoyens.

N'hésitez surtout pas à nous faire part de vos suggestions et de vos commentaires, en venant assister aux réunions régulières du conseil ou par l'entremise du conseiller aux consultations publiques de l'Arrondissement de Limoilou identifié ci-après, à l'adresse suivante :

Conseil de quartier de Lairet
À l'attention de M. Denis Bergeron
Bureau d'arrondissement de La Cité-Limoilou
399, rue St-Joseph Est, bureau 441
Québec (Québec) G1K 8E2

☎ 418 641-6101 poste 3621
denis.bergeron@ville.quebec.qc.ca

CONSEIL DE QUARTIER DE LAIRET

FICHER DES ABONNÉS ET ABONNÉES

Remplir en caractères d'imprimerie

Organisme _____
(s'il y a lieu)

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____

Téléphone (rés.) _____

Téléphone (bur.) _____

Courriel _____

Télécopieur _____

Signature _____

Date _____

En vous inscrivant à ce fichier, vous recevrez par la poste les avis de convocation des assemblées de consultations publiques du conseil de quartier de Lairet.

ANNEXE 1

Conseil de quartier Lairet

Dossiers de consultation traités avant le 1er janvier 2009

Sujets	Titres	Recommandations/Actions	Décisions/Résultats
Projets Aménagement du quartier	Élaboration du Plan directeur de quartier	Le conseil de quartier a continué l'élaboration de son Plan directeur de quartier entrepris à la fin de 2002. Le conseil a tenu neuf séances de travail dont deux consultations publiques portant sur les priorités d'action.	Les priorités retenues pour 2003 sont : Revitaliser la 1 ^{re} Avenue; Améliorer l'éclairage dans les parcs; Élaborer un projet-pilote d'éclairage de rue; Ajouter du mobilier urbain dans certains lieux publics; Poursuivre les programmes de rénovation et de construction résidentielle et d'accession à la propriété; Améliorer le jeu de pétanque et aménager un jeu de shuffleboard au parc Sainte-Odile; Ajouter des jeux au parc-école Saint- Paul-Apôtre.
			En 2003, une somme de 50 000 \$ a été octroyée à l'école Saint-Paul-Apôtre afin de terminer l'aménagement du parc-école.
			Les membres du conseil ont effectué une marche exploratoire dans les parcs du quartier afin de faire l'inventaire des secteurs mal éclairés. Un rapport a été déposé à la Section des équipements de l'arrondissement.
			Des travaux ont été réalisés en 2004 dans les parcs afin d'améliorer l'éclairage augmentant ainsi le sentiment de sécurité.
			En 2004, la Division de la culture, des loisirs et de la vie communautaire de l'Arrondissement de Limoulu a procédé au réaménagement des terrains de pétanque au parc Sainte-Odile.

Conseil de quartier Lairet
Dossiers de consultation traités avant le 1er janvier 2009

Sujets	Titres	Recommandations/Actions	Décisions/Résultats
Projets Circulation et transport	1re Avenue 2002.01.07	<p>Les membres ont transmis aux services municipaux leur questionnement au sujet de la circulation du trafic lourd sur la 1re Avenue ainsi qu'à l'incidence de l'usine Natrel sur ce type de trafic. Le conseil s'est penché également sur l'incidence de l'usine sur l'environnement et l'existence de plaintes des résidents et des résidents concernant l'usine.</p> <p>À la suggestion d'un citoyen, le conseil souhaite que la Ville vérifie la faisabilité d'aménager une rue reliant l'usine Natrel à la rue Soumande.</p>	<p>En 2005, une somme de 450 000 \$ du Plan directeur de quartier a été réservée afin de réaliser la première phase des travaux de revitalisation de la 1re Avenue (entre les rues De La Colombière et des Pins).</p> <p>Cette phase a été complétée.</p> <p>Les phases subséquentes sont à prévoir en 2007-2008.</p> <p>Depuis l'été 2008, le trafic lourd menant à l'usine de Natrel passe maintenant par le prolongement de la rue de Soumande. La compagnie a investi 450 000 \$ afin d'aménager l'entrée des camions par cette rue.</p> <p>Toujours en cours.</p> <p>Les services municipaux ont transmis l'information aux membres relativement à leurs demandes.</p> <p>Au cours de l'année 2003, la Ville a procédé à une estimation des coûts pour l'aménagement d'une rue reliant l'usine Natrel à la rue Soumande.</p> <p>Les travaux devraient se réaliser dans le cadre du Plan triennal d'investissements de la Ville de Québec.</p> <p>En attente.</p>

Conseil de quartier Lairet

Dossiers de consultation traités avant le 1er janvier 2009

Sujets	Titres	Recommandations/Actions	Décisions/Résultats
Divers Sécurité	Sondage du Comité de prévention de la criminalité de l'arrondissement de Limoilou 2005.03.10	Mme Marie Pleau, coordonnatrice du projet, a expliqué brièvement le but du sondage qui est d'aider à amasser de l'information quant à la perception du sentiment de sécurité dans le secteur de Limoilou. La cueillette de l'information servira à établir le diagnostic de la criminalité dans Limoilou. Elle a invité les membres du conseil à compléter le questionnaire.	Les résultats du sondage ainsi que le diagnostic seront connus en 2007. Un plan d'action a été développé en 2007 et mis en œuvre en 2008. Toujours en cours.

Conseil de quartier Lairet

Dossiers de consultation traités avant le 1er janvier 2009

Sujets	Titres	Recommandations/Actions	Décisions/Résultats
Consultation publique Aménagement du quartier	Consultation publique portant sur la mise à jour de la liste d'actions prioritaires du Plan directeur de quartier de Lairet 2006.06.12	Le conseil de quartier a reçu le mandat du conseil d'arrondissement de Limoilou afin de présenter une soirée de consultation publique portant sur la mise à jour de la liste d'actions prioritaires du Plan directeur de quartier	Lors de sa rencontre du 13 septembre 2006 et après l'étude des résultats obtenus lors de la soirée de consultation, le conseil de quartier a adopté publiquement une liste de 12 nouvelles actions. Elles sont :
		Aménagement urbain	
			<ul style="list-style-type: none">- Rehausser les trottoirs sous le viaduc de la 1re Avenue et aménager les abords du viaduc;- Compléter le réaménagement de la 1re Avenue (phases 2 à 4, du viaduc jusqu'à la limite nord du quartier) et prévoir le réaménagement au sud du quartier (jusqu'à la 18e Rue);- Aménager les entrées nord et ouest du quartier (installation d'une structure et/ou d'un affichage distinctif);- Contrôler la vitesse dans le quartier (tant sur les avenues principales nord-sud que sur les rues résidentielles);- Contrôler la circulation de transit (camions) dans les rues résidentielles (installation d'une signalisation appropriée et surveillance accrue);- Aménager des traverses piétonnes sécuritaires (1re Avenue, face à la bibliothèque, et rue Sourmande, juste à l'ouest du viaduc Laurentien.
			Environnement
			<ul style="list-style-type: none">- Décontaminer des terrains vacants contaminés à des fins de recyclage pour permettre des projets d'habitation et/ou des parcs urbains.

Conseil de quartier Lairet
Dossiers de consultation traités avant le 1er janvier 2009

Sujets	Titres	Recommandations/Actions	Décisions/Résultats
			Développement économique
			<ul style="list-style-type: none">- Soutenir le Regroupement des gens d'affaires de la 1re Avenue dans la revitalisation commerciale de l'artère (promotion, offre de service, embellissement).
			Culture loisirs et vie communautaire
			<ul style="list-style-type: none">- Organiser une fête de quartier (en collaboration avec les partenaires du milieu);- Faire l'inventaire de l'offre de loisirs du quartier (activités culturelles et sportives actuelles), l'évaluer (la développer au besoin) et en faire la promotion avec les partenaires du milieu;- Aménager un parc de rouli-roulant dans un endroit approprié du quartier (pour permettre aux jeunes de s'éclater dans un cadre sécuritaire);- Aménager l'entrée est (4e Avenue) du parc Marchand (mieux signalée, mieux aménagée, mieux éclairée et plus accueillante).
			En ce qui concerne les actions suivantes, le conseil de quartier entend émettre un avis favorable à la reconduction et à la réalisation de celles-ci :
			<ul style="list-style-type: none">- Reconduire les programmes de rénovation de façades et de passage au vert (considérés comme des incitatifs favorisant la revitalisation du secteur);

Conseil de quartier Lairet

Dossiers de consultation traités avant le 1er janvier 2009

Sujets	Titres	Recommandations/Actions	Décisions/Résultats
Projets Aménagement du quartier	Présentation : Réaménagement du parc Marchand 2007.11.14	Messieurs Jean Cloutier de l'Arrondissement de Limoulu et Sébastien Hamel du Service de l'aménagement du territoire sont venus expliquer le projet de réaménagement. Trois options ont été présentées soit l'une au coût de 175 000 \$, une autre à 233 000 \$ et la dernière à 313 000 \$.	<p>- Relier le réseau cyclable de l'arrondissement de Limoulu avec celui de l'arrondissement de Charlesbourg (afin de favoriser et de faciliter les déplacements utilitaires et récréatifs);</p> <p>- Développer et compléter le réseau cyclable du quartier/arrondissement (afin de favoriser l'utilisation du vélo comme mode de transport).</p> <p>Toujours en cours.</p> <p>Un montant de 100 000 \$ puisé au budget réservé au Plan de quartier a été alloué en janvier 2008 pour la réalisation des travaux.</p> <p>Terminée en 2009.</p>
Consultation publique Aménagement municipal et régional	Consultation publique : modification du plan directeur de quartier ; intégrer l'action Réaménagement du terrain de balle et l'entrée Est du parc Marchand 2008.01.23	<p>Il est mentionné qu'afin de financer une partie des travaux, le conseil de quartier devra statuer pour que des sommes soient puisées dans les budgets réservés au Plan directeur de quartier.</p> <p>Le conseil de quartier a recommandé au conseil d'arrondissement de Limoulu de modifier le libellé de l'action : Aménager l'entrée Est (4e Avenue) du parc Marchand (mieux signalée, mieux aménagée, mieux éclairée et plus accueillante) du plan d'action du Plan directeur de quartier par : Réaménager le terrain de balle ainsi que l'entrée Est (4e Avenue) du parc Marchand (mieux signalée, mieux aménagée, mieux éclairée et plus accueillante) et affecter un montant maximum de 100 000 \$ du budget attitré à l'application du Plan directeur de quartier pour la réalisation de l'ensemble du projet.</p>	<p>La décision du conseil d'arrondissement est semblable à celle du conseil de quartier.</p> <p>Terminée.</p>

Conseil de quartier Lairet

Dossiers de consultation traités avant le 1er janvier 2009

Sujets	Titres	Recommandations/Actions	Décisions/Résultats
<p>Demandes de la population Circulation et transport</p>	<p>Réaménagement du stationnement sur l'avenue Curé-Couture 2008.02.21</p>	<p>La Ville de Québec projette d'interdire le stationnement perpendiculaire sur l'avenue Curé-Couture. Cette interdiction découlerait d'un besoin d'uniformisation du stationnement à l'échelle de la Ville.</p> <p>Le conseil a émis une résolution demandant aux autorités municipales de ne pas modifier le type de stationnement présentement en vigueur sur l'avenue Curé-Couture.</p>	<p>Tel que la recommandation du conseil de quartier. Terminé.</p>
<p>Fonctionnement / Gestion interne Organisation</p>	<p>Plan d'action du conseil de quartier 2008.03.27</p>	<p>Lors de son assemblée annuelle, le conseil de quartier a rendu public son Plan d'action 2008-2009.</p> <p>Les actions retenues sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> suivi au Plan directeur de quartier ; le Marché de fleurs ; les vasques à fleurs ; l'offre de loisirs dans le quartier ; l'organisation d'une fête de quartier ; l'amélioration de la sécurité dans le quartier ; les certificats de reconnaissance. 	
<p>Représentation Développement économique et emploi</p>	<p>Nomination d'un membre du conseil au sein du Comité de travail sur l'approche territoriale intégrée 2008.04.24</p>	<p>Le conseil de quartier est invité à nommer l'un de ses membres au sein du comité.</p>	<p>M. Zied Sahraoui est nommé représentant du conseil de quartier.</p> <p>Depuis l'automne 2009, aucun membre du conseil ne siège sur ce comité.</p>

Conseil de quartier Lairet

Dossiers de consultation traités avant le 1er janvier 2009

Sujets	Titres	Recommandations/Actions	Décisions/Résultats
Opinion Zonage	Projet d'harmonisation des règlements d'urbanisme : Avant-projet de Règlement de l'Arrondissement de Limoilou sur l'urbanisme R.A.V.Q.83 l'urbanisme R.A.V.Q.83 Avant-projet de Règlement de la Ville de Québec sur l'urbanisme R.V.Q. 1400 2008.06.12	Les membres du conseil de quartier sont appelés à donner leurs recommandations sur l'avant-projet de Règlement de l'Arrondissement de Limoilou sur l'urbanisme R.A.6V.Q.83 et celui du Règlement cadre de la Ville de Québec R.V.Q. 1400.	Synthèse des commentaires sur l'avant-projet de Règlement de l'Arrondissement de Limoilou sur l'urbanisme, R.A.6V.Q.83 Les membres du conseil se disent favorables au contenu de l'avant-projet de règlement. Ils sont toutefois préoccupés par certaines des demandes de modifications qui ont été déposées. Zone 610251a : Maintenir le groupe C2 vente au détail et services comme prescrit antérieurement La réflexion du Service du développement économique de la Ville préconise de retirer l'usage C2 « vente au détail et services » pour les secteurs industriels dont celui du Colisée. Recommandation du conseil d'administration quant à cette demande Permettre, dans cette zone, l'usage commercial C2 tel que prescrit et en vigueur présentement. Zone 61313 Hb : Ne pas autoriser l'usage du groupe H3 Maison de chambres et de pension sur la partie nord de la 18e Rue. Recommandation du conseil de quartier : S'en tenir aux droits acquis et ne pas autoriser l'usage H3 maison de

Conseil de quartier Lairet
Dossiers de consultation traités avant le 1er janvier 2009

Sujets	Titres	Recommandations/Actions	Décisions/Résultats
			<p>chambres et de pension du côté nord de la 18e Rue entre la 8e Avenue et le boulevard Benoit XV.</p> <p>Zone 61204 Mb : Retrait du minimum exigé de deux (2) étages et introduire un minimum de hauteur.</p> <p>Zone 61204 Mb : Revoir à la baisse le coefficient d'occupation du sol minimum de 60 %</p> <p>Recommandation du conseil d'administration quant à cette demande</p> <p>Ne pas retirer le minimum exigé de deux (2) étages et d'introduire un minimum de hauteur et ne pas revoir à la baisse le coefficient d'occupation du sol minimum de 60 %.</p> <p>Les recommandations formulées par le conseil de quartier seront intégrées au Rapport de consultation publique qui sera déposé au conseil d'arrondissement de Limoilou.</p> <p>Aucune recommandation n'est donnée quant à l'avant-projet de Règlement R.V.Q. 1400.</p> <p>Terminé.</p>

Conseil de quartier Lairet

Dossiers de consultation traités avant le 1er janvier 2009

Sujets	Titres	Recommandations/Actions	Décisions/Résultats
Projets Aménagement municipal et régional	Présentation de la Phase II du réaménagement du parc Marchand 2008.12.03	M. Sébastien Lebel, architecte paysagiste au Service de l'aménagement du territoire, est venu présenter au conseil les travaux prévus dans la Phase II du réaménagement du parc Marchand. Les travaux prévus sont : ajout d'un jeu d'eau à la place de la patageoire, remplacement de certains modules de jeu, installation de modules de jeux pour les 0-6 ans et les 6-12 ans et déplacement des balançoires du côté sud du parc. L'estimation des travaux prévus est de 213 000 \$. Le conseil de quartier doit aussi se prononcer à la réaffectation des sommes restantes (60 000 \$) de la Phase I pour la phase II.	Le conseil de quartier a accepté le projet de réaménagement de la Phase II du parc Marchand et d'y allouer la somme de 60 000 \$ (somme restante de la Phase I) à sa réalisation. Terminée à l'automne 2009.
Opinion Zonage	Demande d'opinion : Projet de l'Arrondissement de Limoilou sur l'urbanisme, R.V.A6V.Q.83 2008.12.03	Le conseil de quartier est invité à donner ses recommandations quant au projet de règlement.	Une seule recommandation est soumise et touche particulièrement la situation des maisons de chambres sur le côté nord de la 18e Rue. Il a été résolu par le conseil d'administration du conseil de quartier de Lairet de recommander au conseil d'arrondissement de Limoilou de s'en tenir aux droits acquis et ne pas autoriser l'usage H3 maisons de chambres et de pension du côté nord de la 18e Rue, entre la 8e Avenue et le boulevard Benoit-XV. Quant au reste du dossier, les membres se disent favorables au contenu. Terminé.

Conseil de quartier Lairet

Bilan des activités de janvier à décembre 2009

Mandats du conseil d'arrondissement

Sujets	Titres	Recommandations/Actions	Décisions/Résultats
Opinion Zonage	Demande d'opinion : Assujettir des nouvelles zones et nouveaux types de travaux à l'approbation de plans relatifs à l'implantation et l'intégration architecturale (PIIA) 2009.06.09	La demande d'opinion vise les items suivants : la hauteur des bâtiments, l'alignement avant des bâtiments principaux, le revêtement extérieur de la façade des bâtiments, les maisons de chambres, les aires de stationnement de l'hôpital de l'Enfant-Jésus, du centre d'hébergement et du CLSC et des terrains boisés du boulevard des Capucins.	Recommander au conseil d'arrondissement de Limoilou d'approuver un projet de modification au Règlement de l'arrondissement de Limoilou sur l'urbanisme afin d'assujettir des nouvelles zones et des nouveaux types de travaux à l'approbation des plans relatifs à l'implantation et l'intégration architecturale.
Opinion Circulation et transport	Demande d'opinion : Révision des règles de stationnement dans le secteur du Centre de formation professionnelle de Limoilou et de l'école St-Paul-Apôtre. 2009.06.22	M. Marc Des Rivières explique le dossier qui vise à faciliter le stationnement dans un secteur donné en plus d'assurer la sécurité des cyclistes sur la 8e Avenue.	Tel que la recommandation du conseil de quartier. Le conseil de quartier, n'ayant pas quorum lors de cette soirée, ne peut émettre de recommandation sur ce dossier. Toutefois, une majorité des personnes sur place ont demandé de garder le statu quo et de ne rien modifier. Le conseil d'arrondissement prendra une décision sans la recommandation du conseil.
Information Patrimoine	Présentation de l'arrondissement de Limoilou du contenu des textes qui apparaîtront sur les colonnes de la 1re Avenue 2009.04.08	M. Jacques Pelletier, conseiller en communication à l'Arrondissement de Limoilou, a fait la présentation du contenu des textes qui seront affichés sur les colonnes de la 1re Avenue.	Les membres du conseil ont proposé de prendre une couleur de lettrage qui permettra de faciliter la lecture des textes. Les membres sont d'accords avec les textes proposés.
Information Loisirs	Présentation du projet d'aménagement au Bassin Louise 2009.05.25	Messieurs Léonce Naud et Louis Piché sont venus entretenir le conseil de quartier du projet de la Société des gens de Baignade qui vise à donner l'accès public gratuit au bassin Louise et d'y aménager une plage.	

Conseil de quartier Lairet
Bilan des activités de janvier à décembre 2009
Initiatives du conseil

Sujets	Titres	Recommandations/Actions	Décisions/Résultats
Information Environnement	Rencontre-formation de l'organisme les Urbainsculteurs 2009.06.09	M. Simon Lepage explique la mission de l'organisme qui vise à promouvoir la culture maraîchère et ornementale en milieu urbain. Grâce à un système de bac innovateur, il est possible de faire pousser, légumes, fleurs, fines herbes et fruits sur les toits, les balcons et sur des terrasses.	
Information Environnement	Séance d'information concernant la réhabilitation du site du futur agrandissement du Centre de foires 2009.06.22	Messieurs Alain Casimir de la firme Dessau et Louis Pageau du Service de l'environnement expliquent le dossier. Cette soirée d'information est rendue nécessaire par une obligation de la loi sur la protection de l'environnement. Il est précisé que le terrain visé par le projet d'agrandissement est contaminé, mais que cette contamination ne représente aucun risque pour les usagers de l'équipement.	Les personnes présentes voient d'un très bon œil l'agrandissement du Centre de foires.

Conseil de quartier Lairet
Bilan des activités de janvier à décembre 2009
Initiatives du conseil

Sujets	Titres	Recommandations/Actions	Décisions/Résultats
Projets Aménagement du quartier	Remise des certificats de reconnaissance 2009.03.11	Par la remise d'un certificat, le conseil de quartier désire souligner l'effort déployé par des propriétaires de bâtiments multilogements dans l'aménagement et la rénovation de leurs propriétés ainsi que les propriétaires de commerce qui ont porté une attention particulière à l'affichage de leur commerce.	Plus d'une trentaine de personnes ont reçu un certificat de reconnaissance lors d'un 5 à 7 présenté avant l'assemblée générale.
Projets Environnement	Présentation de l'activité du Marché de Fleurs 2009.05.25	Le conseil de quartier a offert cette activité à la population du quartier. Elle s'est déroulée sur l'emprise gazonnée du Patro Roc-Amadour, 1 ^{re} Avenue.	L'activité s'est déroulée le 6 juin 2009. Plusieurs centaines de personnes ce sont déplacées afin de se procurer des fleurs et fines herbes, et ce, à prix populaires.
Projets Aménagement du quartier	Programme des vasques à fleurs 2009.05.25	Le conseil de quartier a relancé son programme des vasques à fleurs après un arrêt de deux ans.	45 vasques ont été loués à autant de commerçants des quartiers de Lairet et du Vieux-Limoilou.

Conseil de quartier Lairet

Bilan des activités de janvier à décembre 2009

Autres dossiers

Sujets	Titres	Recommandations/Actions	Décisions/Résultats
Représentation Développement économique et emploi	Déjeuner des gens d'affaires de Limoiou 2009.01.15	Le conseil de quartier est invité à participer à l'événement.	M. Jacques Latulippe a participé à l'événement.
Représentation Environnement	Nomination d'un membre du conseil de quartier au Comité de bassin versant de la Rivière St- Charles. 2009.04.08	Le conseil de quartier est invité à nommer une personne au sein de ce comité.	M. Pierre Trahan représentera le conseil de quartier à ce comité.
Fonctionnement / Gestion interne Organisation	Tenue de l'assemblée générale annuelle 2009.03.11	Le conseil de quartier a tenu son assemblée générale au Centre communautaire Marchand.	Il a adopté son Rapport annuel des activités, son plan d'action ainsi que ses effets financiers. Plus de trente personnes ont assisté à cette assemblée.

ANNEXE 2

LE CONSEIL DE QUARTIER DE LAIRET

ÉTATS FINANCIERS

AU 31 DÉCEMBRE 2009

(Non vérifié par le Vérificateur général de la Ville de Québec)

LE CONSEIL DE QUARTIER DE LAIRET

**BILAN
AU 31 DÉCEMBRE 2009**

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
	\$	\$
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	<u>1493</u>	<u>2983</u>
Passif et actif net		
Passif à court terme		
Créditeurs	<u>-</u>	<u>216</u>
Actif net		
Non affecté	<u>1493</u>	<u>2767</u>
	<u>1493</u>	<u>2983</u>

Au nom du conseil de quartier de Lairet :

LE CONSEIL DE QUARTIER DE LAIRET

**ÉTAT DES PRODUITS ET DES CHARGES ET DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF
NET DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2009**

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
	\$	\$
Produits		
Subventions – Ville de Québec		
Fonctionnement	-	-
Projet des vasques à fleurs	2860	
	<u>2860</u>	
Charges		
Fonctionnement	38	35
Projets	4312	2661
	<u>4350</u>	<u>2696</u>
Excédent des produits par rapport aux charges	(1490)	2696
Actif net non affecté au début de l'exercice	<u>2983</u>	<u>5463</u>
Actif net non affecté à la fin de l'exercice	<u><u>1493</u></u>	<u><u>2767</u></u>

